

TRANSPORTATION COMMITTEE 7
REPORT 32
9 MAY 2018

COMITÉ DES TRANSPORTS
RAPPORT 32
LE 9 MAI 2018

Report to
Rapport au :

Transportation Committee
Comité des transports
2 May 2018 / 2 mai 2018

and Council
et au Conseil
9 May 2018 / 9 mai 2018

Submitted on April 25, 2018
Soumis le 25 avril 2018

Submitted by
Soumis par :
Luc Gagné, Director, Roads and Parking Services /
Directeur, services des routes et stationnement

Contact Person
Personne ressource:
Scott Caldwell, Area Manager, Transitway and Parking /
Gestionnaire de secteur, Transitway et Stationnement
(613) 580-2424, ext./poste 27581, Scott.Caldwell@ottawa.ca

Quartier : À L'ÉCHELLE DE LA VILLE N° de dossier :
ACS2017-COS-PWS-0012

SUBJECT: Parking Services 2017 Annual Report

OBJET : Rapport annuel 2017 du Service du stationnement

REPORT RECOMMENDATION

That the Transportation Committee recommend that Council receive the Parking Services 2017 Annual Report

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des transports recommande au Conseil de prendre connaissance du rapport annuel 2017 du Service du stationnement.

CONTEXTE

La [Stratégie municipale de gestion du stationnement](#) exige qu'un rapport annuel sur le Programme municipal de gestion du stationnement soit présenté chaque année au Conseil municipal à des fins d'examen. Le rapport annuel 2017 répond à cette exigence.

ANALYSE

Programme municipal de gestion du stationnement – Aperçu

La Ville d'Ottawa offre des places de stationnement payantes par l'entremise de son Programme municipal de gestion du stationnement. Géré par les Services des routes et du stationnement, qui font partie de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement, ce programme vise à offrir des services de stationnement public cadrant avec les buts et les objectifs de la Stratégie municipale de gestion du stationnement. Depuis 2017, le Service du stationnement gère :

- 3 966 places de stationnement payant sur rue;
- 2 858 places de stationnement hors rue dans 6 structures de stationnement et 12 parcs de stationnement en surface;
- 2 798 places de stationnement pour bicyclettes hors rue et sur supports à vélo avec anneau et poteau.

La Stratégie municipale de gestion du stationnement exige que le Programme municipal de gestion du stationnement soit financièrement autonome, c'est-à-dire que les revenus de stationnement suffisent à couvrir toutes les dépenses liées aux opérations ainsi qu'à l'entretien et au cycle de vie des installations, ce qui comprend les contributions au fonds de réserve pour le stationnement pour financer le développement, l'exploitation et la promotion du réseau de stationnement. À la fin de l'exercice 2017, le fonds de réserve pour le stationnement atteignait 22,4 millions de dollars.

Rapport annuel 2017

Le rapport annuel 2017, qui figure au document 1, présente les initiatives et les réalisations du Service du stationnement en 2017 et explique en quoi ils cadrent avec la Stratégie municipale de gestion du stationnement. Il contient aussi la liste des installations de stationnement sur rue et hors rue, de même qu'un sommaire des changements apportés dans la dernière année aux espaces de stationnement payant.

Le rapport revient également sur l'utilisation des pouvoirs délégués en 2017, conformément aux paragraphes suivants de l'annexe I du *Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs* (n° 2016-369) :

- 13(3) – Tarif des stationnements hors rue gérés par la Ville;
- 14(2) – Tarif des stationnements sur rue gérés par la Ville.

Enfin, le rapport fait un bilan de 13 indicateurs clés associés à la Stratégie municipale de gestion du stationnement et représentant une série d'objectifs énoncés dans le Programme de mesure des réussites du Service du stationnement.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la recommandation de ce rapport, puisqu'il n'y a aucun stationnement municipal payant dans le secteur rural d'Ottawa.

CONSULTATIONS

Le rapport annuel 2017 sera présenté au Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS) à la prochaine réunion ordinaire.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

L'information financière contenu dans le rapport annuel reflète les opérations financières du Service de stationnement pour l'année se terminant au 31 décembre 2017.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le personnel fera en sorte que toutes les normes d'accessibilité applicables soient respectées pendant la mise en œuvre des recommandations de ce rapport, notamment en consultant les employés de la Ville concernés. Par ailleurs, le GCIS comprend un représentant du Comité consultatif sur l'accessibilité.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Les recommandations du rapport correspondent au Plan stratégique de la Ville pour 2017-2018, notamment à l'objectif ultime d'excellence du service, à la viabilité financière – une priorité collective – et au changement de culture selon la vision « *une Ville, une équipe* ».

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 – Rapport annuel 2017 du Service du stationnement

SUITE À DONNER

La Direction générale des travaux publics et de l'environnement diffusera le rapport annuel 2017 auprès du public et des groupes d'intervenants.